



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 16/01/2023

Votre annonce n°23-7282 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **44**

Annonce No **23-7282**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

SAMOA, 2 ter Quai François Mitterrand - BP 36311, 44263, NANTES CEDEX 2, F, Courriel : samantha.bronner@samo-nantes.fr,
Code NUTS : FRG01

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MARCHÉ PUBLIC PORTANT SUR UNE MISSION D'INVESTIGATIONS POUR LE CONFORTEMENT DU QUAI WILSON PHASE 2 SUR L'ILE DE NANTES

Numéro de référence : 2023ICQW

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71335000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le présent marché concerne la réalisation d'investigations sur les matériaux des ouvrages du quai Wilson amont à Nantes (44). Le pouvoir adjudicateur est la SAMOA, sis 2 ter Quai François Mitterrand, BP 36 311, 44 263 NANTES CEDEX 2 mandataire, agissant au nom et pour le compte de Nantes Métropole, sis 2 cours du Champ de Mars, 44 923 NANTES. Pour optimiser le délai de remise des premiers résultats, il est demandé au prestataire de réaliser autant d'investigations que possible pendant une période de gros coefficients de marée, au plus tôt après la notification du marché (prévue au printemps 2023). Les niveaux de marée à cette période ne permettant pas nécessairement la réalisation de toutes les investigations. Le marché est découpé en une tranche ferme et une tranche optionnelle. Le marché public est qualifié de marché public de PI régi par le CCAG-PI 2021. Les modalités de mise en œuvre de la mission sont détaillées au sein du CCTP.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Etude

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

- Lot n° :
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 79311000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRG01
Lieu principal d'exécution : Ile de Nantes
- II.2.4) Description des prestations** : Voir article BLOC 3 II.1.4) Le marché est découpé en une tranche ferme et une tranche optionnelle définies comme s'en suit dont les prestations sont similaires : - TF: cette tranche concerne les investigations qui seront réalisées au printemps 2023 ; - TO1 : cette tranche sera activée si les prestations réalisées au printemps 2023 doivent être complétées (mise en évidence d'une hétérogénéité dans les matériaux par exemple ou réalisation d'un nombre insuffisant d'essais dans la tranche ferme). Elle aura lieu en début d'automne 2023 (période d'étiage de la Loire).
- II.2.5) Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60
Prix :
1. Prix / Pondération : 40
- II.2.6) Valeur estimée**
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires** :
Mots descripteurs : Etude

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Vérification de la situation juridique ainsi que les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat au regard des documents à produire pour la candidature mentionnés à l'article 6 du règlement de consultation.
- III.1.2) Capacité économique et financière**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) Capacité technique et professionnelle**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

- III.2.1) Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

- IV.1.1) Type de procédure**
Procédure ouverte
- IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) Information sur la négociation**
- IV.1.6) Enchère électronique :**
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
17 février 2023 - 12:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 180 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 17 février 2023 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRESVI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Questions à déposer sur le profil acheteur au plus tard le 08/02/2023. Réponses à toutes les entreprises ayant retiré le DCE le 10/02/2023

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette BP 24111, 44041, NANTES CEDEX 1, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges DIRECCTE, Immeuble Skyline 22 Mail Pablo Picasso, 44042, NANTES CEDEX 1, F

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : " La présente décision peut faire l'objet devant le tribunal administratif d'un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative jusqu'à la signature du marché, d'un recours pour excès de pouvoir conformément à l'article R 421.1 du même code jusqu'à la signature du contrat ou jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision ou, postérieurement à la conclusion du contrat, peuvent être intentés un recours Tarn et Garonne ou un référé contractuel conformément à l'article L 551-13 du code de justice administrative ". Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au Tribunal Administratif de Nantes.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

16 janvier 2023

Eléments de facturation :

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 45045211500030

Libellé de la facture : SAMOA service marchés 2 ter quai François Mitterrand BP36311, F-44263 Nantes Cedex 2.

Indexation de l'annonce :Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 février 2023

Objet de l'avis : Marche public portant sur une mission d'investigations pour le confortement du quai Wilson phase 2 sur l'Île de Nantes

Nom de l'organisme : SAMOA mandataire de Nantes Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4349382

[> Informations légales](#)